

POL'infos

Automne 2022

Infos municipales



La rentrée scolaire s'est bien déroulée, dans un climat plus détendu, les restrictions sanitaires ayant été levées. Nous avons eu la création d'une nouvelle classe au niveau élémentaire, mais le nombre total d'élèves reste stable. Je souhaite une bonne année scolaire à tous nos petits écoliers !

Les travaux d'agrandissement de l'école se poursuivent selon le planning prévu. Nous faisons le maximum pour réduire les nuisances de ce chantier mais il s'agit de travaux importants impactant forcément le voisinage et la vie de l'école. Je vous rappelle que ces travaux ont aussi l'objectif de réduire notre consommation énergétique.

Ainsi l'école va être équipée de panneaux photovoltaïques installés par le SYDER (Syndicat Départemental d'Energie du Rhône) et le nouveau bâtiment sera chauffé par géothermie.

Notre collectivité est attentive à cette problématique depuis plusieurs années déjà, d'où le changement de mode de chauffage de la Salle des Fêtes, le projet d'isolation de la maison Burel pour 2023 et le lancement d'une étude de consommation énergétique de nos bâtiments en collaboration avec la CCVL pour orienter nos efforts des prochaines années.

Toujours dans le cadre des économies, concernant cette fois la raréfaction et la nécessaire gestion de l'eau, nous avons décidé d'installer des cuves de récupération d'eau dans nos deux projets que sont l'école et les jardins partagés. Pour ces derniers, nous nous associons avec le SAGYRC (Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier, et du Charbonnières) afin d'acquérir et d'utiliser des méthodes de cultures économes en eau.

Pollionnay prend ainsi sa part dans la nécessaire gestion des ressources et la transition énergétique.

Je voudrais remercier toutes les associations pour leur dynamisme au moment du Forum des Associations et de la Foire qui se sont parfaitement déroulés. Cependant, cette réussite ne se fait pas sans efforts et sans bras et nous espérons de nouveaux renforts.

Je profite de ce mot pour vous annoncer que les vœux du Maire se dérouleront le samedi 14 janvier 2023 à 11h30. Le même jour, à 18 heures, nous aurons la joie d'honorer les pompiers lors de la cérémonie de la Sainte Barbe.

Philippe Tissot, votre Maire

Prochains Conseils Municipaux :

Mardis 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre à 19h30 dans la Salle du Conseil Municipal

Fermeture de la Mairie :

La Mairie sera fermée les samedis 12 novembre, 24 et 31 décembre

Vœux du Maire

Samedi 14 janvier à 11h30 à la Salle des Fêtes

Accueil des nouveaux arrivants

Samedi 14 janvier à 10h00 à la Salle du Partage

LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez votre commune Pollionnay (69290)
- 3 Cliquez sur le cœur à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT 100% ANONYME 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupecket.com



PanneauPocket
Système de gestion de la communication

Disponible gratuitement sur





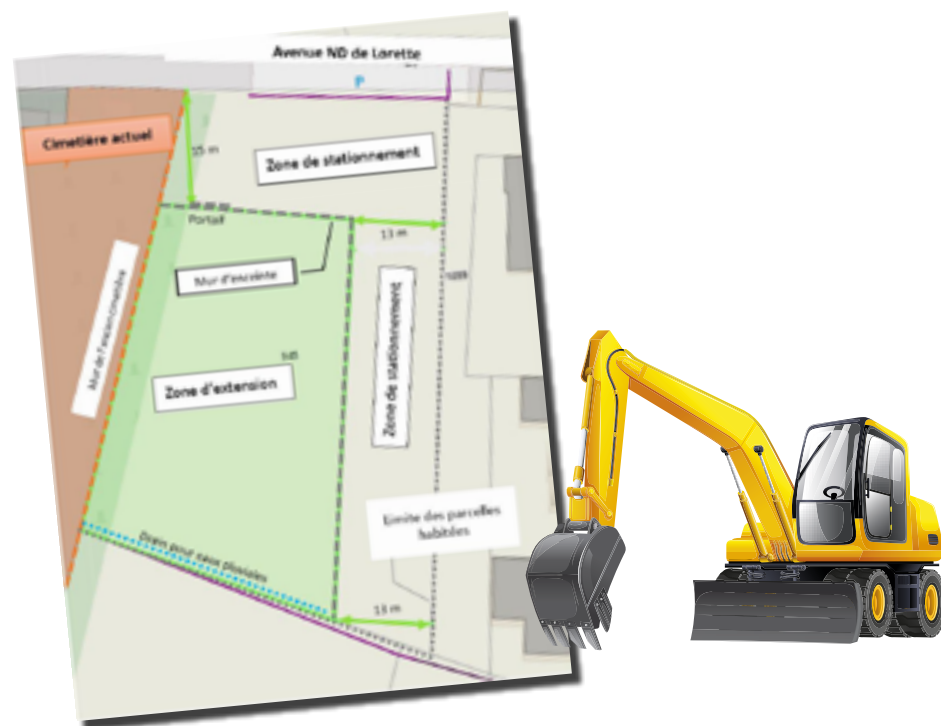
Des nouvelles de l'extension du cimetière

La procédure d'extension du cimetière se poursuit. Pour rappel, le fait que le cimetière soit à proximité d'habitations impose à la commune de réaliser une étude hydrogéologique (faite en 2021) et une enquête publique (faite en mars et avril 2022), puis d'obtenir l'avis favorable du CODERST (Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) et, au final, l'autorisation du Préfet.

A l'issue de l'enquête publique, le projet a été modifié pour tenir compte des observations transmises par les riverains du cimetière, lesquels préfèrent que le cimetière

soit implanté dans le sens Nord-Sud, le long du cimetière existant, plutôt qu'en largeur. L'espace ainsi libéré le long du lotissement (13 m de recul) sera affecté à du stationnement. Cette modification du projet a été actée en Conseil Municipal le 6 septembre dernier, ce qui a permis d'envoyer le dossier complet en Préfecture.

Nous ne sommes pas maître des délais de traitement préfectoraux mais nous devrions pouvoir débuter au plus tard début 2023 les travaux de terrassement et de clôture de l'extension.



Les Ateliers
Ponchon-Fils

MENUISERIE - AGENCEMENT

851, Route de la Prouty / 69670 VAUGNERAY

Tél. 04 78 45 98 20 / ponchon.menuiserie@free.fr / 

www.menuiserie-ponchonfils.fr



Sécurité

Si vous saviez combien de remarques nous sont rapportées concernant la vitesse excessive sur notre commune !

Afin de vous aider, comme annoncé dans les précédents POL'Infos, la commune a fait l'acquisition d'un radar dit « pédagogique ». Actuellement positionné sur la départementale 610 au lieu-dit « Le Vivarais », il pourra être déplacé en fonction des besoins et repositionné à des endroits nécessitant un rappel des limitations de vitesse.

Il ne s'agit pas d'un outil de verbalisation mais bien de pédagogie, son utilité résidant dans une prise de conscience pour chacun d'entre nous de notre vitesse.

Nous ne pouvons pas surveiller chaque automobiliste mais nous comptons sur votre responsabilité pour respecter les règles ainsi rappelées.

Environnement

Eclairage public : «votre avis nous intéresse!»

A l'approche de l'hiver, les journées diminuent et l'éclairage public fonctionne plus tôt. L'arrêté communal en vigueur prévoit une extinction de minuit à cinq heures du matin. Une réflexion sur l'éclairage public continu s'impose aujourd'hui dans un souci de conciliation des exigences environnementales et de sécurité : extinction totale, extinction à partir d'une certaine heure ou éclairage constant mais très réduit ? Sur toute ou partie de la commune ? En priorité sur certains axes ? Installation de systèmes de détection lors du passage de piétons ? De véhicules ?

Le coût de certains choix n'est pas anodin mais la réflexion est ouverte et nous comptons sur vos remarques pour aider à cette décision qui nous impacte tous.

Entretien des haies et végétaux

Comme chaque année à la même époque, nous apportons les mêmes recommandations : malgré le manque d'eau, la nature redémarre et demande un certain entretien.

Or nous avons constaté qu'à certains endroits la végétation obstrue la visibilité des panneaux de circulation et/ou celle des automobilistes, empiétant sur certains axes, et que certains arbres présentent des risques pour les différents réseaux aériens (téléphone, électricité, fibre...). Chacun d'entre nous a pu constater l'évolution et la violence des événements climatiques. Dans le but d'éviter les désagréments, parfois durables, dus aux coupures de lignes, nous vous rappelons l'obligation réglementaire d'entretenir vos parcelles. A défaut, la commune pourrait être amenée à relever les infractions et à mettre les travaux d'égoutage à votre charge !

Cartons d'emballage

A la demande des services concernés, nous vous rappelons qu'il est obligatoire de porter les cartons de grand format à la déchèterie de Vaugneray et de bien plier les petits formats avant de les placer dans les bacs jaunes mis à votre disposition.

Voirie

Travaux estivaux

Comme chaque année, la période estivale a été propice aux travaux de voirie et nous n'en avons pas manqué. Nous remercions ceux qui ont su faire preuve de patience et nous nous excusons à nouveau pour la gêne occasionnée.

Il y a eu les travaux de branchement du bâtiment de la CUMA, chemin de la Rapaudière, qui ont bloqué un temps la circulation dans une zone très fréquentée. Il y a eu divers travaux de réfection de chaussée sur la commune, des réaménagements de tampons et regards de chaussée, dans le but d'améliorer notre environnement routier. Nous restons à votre écoute pour nous faire remonter les problèmes de voirie que vous pourriez identifier sur notre commune.

A la Poizatière

Nous faisons également état des travaux de sécurisation entrepris par la CCVL, à notre demande, sur le chemin de la Poizatière, avec la mise en place d'un trottoir digne de ce nom et d'un passage protégé, reliant le chemin du Labbé au chemin de la Traverse. Dans la continuité, nous sommes maintenant en discussion pour tenter de trouver une solution au cheminement des piétons dans le chemin de la Traverse ; cette portion de voie nécessite en effet une approche constructive pour sécuriser la jonction du chemin de la Poizatière à la départementale 610, lieu d'implantation d'un arrêt de bus scolaire.

Notre Dame de Lorette

Dans le même souci d'amélioration de notre voirie, parmi les aménagements prévus dans le programme 2022 de la CCVL, nous allons réaménager la circulation sur l'avenue Notre Dame de Lorette, reliant notre stade, notre cimetière et notre belle chapelle de Lorette au centre-bourg, sans oublier le cheminement emprunté par les marcheurs. Pour ce faire, il est prévu d'aménager un trottoir le long de l'avenue avec, selon les possibilités du terrain, une végétalisation de certaines portions de cette voie, et d'y améliorer l'éclairage public en harmonisant les lampadaires avec ceux de l'avenue Guerpillon. De plus, en réponse aux demandes de limitation de vitesse, nous allons implanter un panneau « Cédez le passage » à l'angle du chemin de Grigny.

Cyclistes

Nous avons également pensé aux cyclistes en profitant de la proposition de la CCVL pour faire implanter de nombreux arceaux d'ancrage pour vélos aux endroits adaptés du centre-bourg.



La rentrée au service périscolaire

Dès le 25 août, le service périscolaire et les agents d'entretien de la commune étaient mobilisés pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. Une grande partie de l'équipe a pu participer à une journée de formation aux gestes d'urgence. Bienvenue à Sandra Oliveira qui fait partie du personnel depuis cette rentrée ; elle occupe le poste de la cantine et est présente également à la garderie du soir. L'organisation des temps d'animation et de surveillance de la pause méridienne se fait progressivement car le recrutement de personnes disponibles et compétentes sur des horaires bien particuliers n'est pas facile.

Dès ce début septembre, la garderie du matin accueille une moyenne de 40 enfants, celle du soir 100 enfants avant 18h. A midi, 70 enfants de maternelle fréquentent le restaurant scolaire, accompagnés par Christine et Alexandre ; l'effectif en primaire varie entre 130 et 145 enfants, accompagnés par Sabrina et Sandra. Iadine Vernay est toujours la responsable d'une cuisine appréciée par petits et grands.



Equipe des ATSEM



Equipe périscolaire

Extension de l'école

Depuis début septembre, l'entreprise de maçonnerie a mis les bouchées doubles ; ainsi le planning est de nouveau respecté. Cependant, la jonction entre les nouveaux locaux et l'existant qui aurait dû être réalisée pendant les vacances d'été va avoir lieu à partir du mois de novembre. Les conséquences sur le fonctionnement de l'école au quotidien sont les suivantes : la classe de Grande Section de maternelle et son atelier ATSEM déménagent dans la salle multi-activités jusqu'aux vacances de février ; le bureau de la direction ainsi que le local de reprographie/salle des maîtres et des locaux de rangement sont aussi déplacés. L'équipe enseignante, l'équipe municipale, les parents ont entamé dès septembre un travail collaboratif pour que tout se passe au mieux pour les enfants et pour les professionnels.

Un chantier « Jeunes » organisé en lien avec les actions de la CCVL pour la jeunesse est prévu pour le déménagement fixé à la semaine du 24 octobre (vacances de Toussaint). Ainsi, 8 jeunes de 14 à 17 ans encadrés par un animateur et du personnel communal seront présents sur 5 demi-journées et rémunérés sur la base de 100 euros. La situation économique inflationniste ainsi que les délais d'approvisionnement en matériaux ont eu un impact sur le lot « menuiseries » pour lequel il a été difficile de trouver une entreprise répondant aux critères.

Au vu des prix actuellement pratiqués, le budget a dû être revu à la hausse.

Les conditions d'accès à l'école continuent à demander civisme et patience. Bon nombre de parents ont pris l'habitude, tant que la météo est favorable, de stationner dans le village et de finir le chemin à pied avec leurs enfants. Les conditions de travail ne permettent malheureusement pas à toutes les familles de le faire... dommage car les allers-retours des enfants et parents au fil de la journée ramènent la vie et le rythme de l'école au centre du village et nous encouragent vivement à poursuivre l'amélioration du cheminement piétonnier.



Antenne téléphonique

Vous avez été nombreux à répondre à notre enquête concernant les « zones blanches » téléphoniques sur la commune. Le niveau de service téléphonique (et internet) est jugé faible par la plupart d'entre vous (absence momentanée de réseau, appels coupés en cours de conversation...) et constitue une gêne certaine.

La Mairie de Pollionnay a immédiatement pris l'initiative de postuler au projet départemental d'identification des « zones blanches prioritaires » à couvrir en 4G dans le cadre du dispositif du « New Deal » (accord signé en 2018 entre l'Etat et les opérateurs de radiocommunications mobiles pour la réduction des zones non couvertes). La demande de la commune a été reconnue comme prioritaire au niveau départemental et sera donc proposée dans l'arrêté définissant la liste des communes éligibles pour 2022. Dès l'arrêté publié (second semestre 2022), les opérateurs téléphoniques réaliseront l'étude technique préalable déterminant si les conditions de faisabilité sont réunies.

La Mairie a proposé l'implantation de l'antenne sur un terrain forestier déjà déboisé lui appartenant et situé en direction du col de la Croix du Ban (voir point jaune sur la carte), loin des habitations mais facile d'accès pour la réalisation du chantier.

Au vu des résultats de cette étude, le Conseil Municipal sera particulièrement vigilant à la réduction des nuisances (niveau d'émission des ondes, usage limité exclusivement à la 4G, intégration dans le site, zones de la commune couverte par la nouvelle antenne, etc.) avant de donner l'autorisation d'entreprendre les travaux.



103, avenue Edouard Millaud
69290 CRAPONNE
04 78 57 04 89

MYRIAM LAGARDE PHOTOGRAPHE

Portrait Studio - TIRAGES PHOTOS - IDENTITÉS AUX NORMES - NUMÉRISATION

Magasin ouvert
du mardi au samedi
de 9h à 12h & de 15h à 18h

Portrait en studio sur RDV

Graine d'Instants - Myriam Lagarde

Instagram @grainedinstants

site : grainedinstants.fr

Samedi à Pollionnay-sur-Mer

Comme l'année dernière avec le feu d'artifice, la municipalité a souhaité apporter sa participation au week-end festif de la foire.

Samedi 3 septembre au matin s'est installé devant la salle des fêtes le Forum des Associations qui se déroule depuis 3 ans la veille de la foire. Dix-sept associations ont répondu présentes et vous êtes venus nombreux vous inscrire, échanger et découvrir de nouvelles propositions d'activités. Si vous n'avez pas pu venir et si une activité vous tente, il n'est peut-être pas trop tard, joignez directement le ou la responsable de l'association (vous trouverez ses coordonnées dans les pages de ce POL'infos ou dans le Vivre ensemble à Pollionnay distribué en début d'année). Ce week-end de foire, nous étions à Pollionnay-sur-Mer. Donc, à 17h, le samedi, la municipalité a proposé aux enfants et à leurs parents des ateliers créatifs gratuits sur ce thème : sculpture de ballons, maquillage et création de bijoux et porte-clés. Une petite averse et on se serait crus en Bretagne ! Merci de votre participation et de votre patience.

Une heure avant la projection du film « Nos Jours Heureux » proposé par le Comité des Fêtes, nous avons enchaîné avec une déambulation marine dans les rues du village. Les Pollionnois ont ainsi pu, accompagnés de la musique de drôles d'énergumènes, se rendre vers la Salle des Fêtes où le film a été projeté.

Nous espérons que ce moment vous a plu et vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour d'autres surprises.



Sylvie Perrier



Les petites graines

Vous êtes venus nombreux chercher des graines en mairie pour semer sur vos balcons, dans vos jardins ou autres. Etant donné les conditions d'alerte sécheresse et d'interdiction d'arroser, nous n'avons pas poursuivi le projet de concours pour récompenser le meilleur jardinier de graines fleuries. Nous réfléchissons à une autre formule. Merci d'avoir participé et, si vous avez des photos de vos fleurs, nous pouvons les publier dans un prochain POL'infos.

« Vivre Ensemble à Pollionnay »

En début d'année, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un nouveau document qui a remplacé l'agenda traditionnel. Nous souhaiterions recueillir votre avis sur cette nouvelle formule :

- Fréquence de parution
- Format
- Contenu à ajouter

Vous pouvez le faire par mail à l'adresse pollionnay@pollionnay.fr ou en laissant un petit mot dans la boîte aux lettres de la Mairie.



Astreintes des élus d'octobre à décembre

Vous pouvez venir en mairie le samedi matin de 9h00 à 12h00, si vous souhaitez rencontrer l'élue d'astreinte ; il est cependant plus prudent de prendre rendez-vous en Mairie au 04 78 48 12 09.

17 octobre	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance
22 octobre	Philippe Tissot Maire	
29 octobre	André Brottet 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux
5 novembre	Philippe Bartholus 3 ^{ème} Adjoint au Maire	Environnement & Développement Durable, Voirie & Sécurité
12 novembre	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, Vie Culturelle & Communication
19 novembre	Benoît Duval 5 ^{ème} Adjoint au Maire	Finance, Tourisme & Développement Economique
26 novembre	Laetitia Jousse 2 ^{ème} Adjointe au Maire	Affaires Sociales, Personnes Agées & Logement
3 décembre	Anne-Marie Rozier 4 ^{ème} Adjointe au Maire	Ecole, Jeunesse & Petite Enfance
10 décembre	Philippe Tissot Maire	
17 décembre	Sylvie Perrier 6 ^{ème} Adjointe au Maire	Associations, Vie Culturelle & Communication
24 décembre	Philippe Bartholus 3 ^{ème} Adjoint au Maire	Environnement & Développement Durable, Voirie & Sécurité
31 décembre	André Brottet 1 ^{er} Adjoint au Maire	Urbanisme, Bâtiments & Travaux

Commission Communication

Les bénévoles de la « Commission Communication » sont discrets... mais bien présents !

Sans eux, il serait difficile d'avoir des parutions régulières, documentées et informatives transmises à l'ensemble des habitants notre commune. Il est donc important de souligner leur contribution active à la vie de Pollionnay.

Voici leurs témoignages :

« Cette commission est très intéressante et enrichissante en permettant d'échanger sur divers sujets au travers d'articles et d'informer les habitant(e)s de l'activité et de la vie du village (POL'infos, newsletters...). »

La commission demande un investissement limité : 4 à 5 réunions par an pour interviewer et rédiger les articles.

Une participation étendue à l'ensemble des secteurs/hameaux permettrait une bonne représentation de notre commune dans la Commission Communication et encore d'améliorer la qualité des informations ».

« J'aime l'idée de tomber sur les habitants de notre village qui témoignent de ce qui leur plaît, ou pas, d'ordre général, et essayer de faire évoluer doucement mais sûrement les choses. Cela permet de découvrir « officiellement » les nouveaux commerces, services,

aménagements, rubriques, etc. et je suis contente de partager cette curiosité. Il faut savoir être très ouvert et très discret, mes 1^{ères} participations datent... d'y il y a presque 28 ans !... et c'est toujours magique à chaque nouvelle rencontre !

La bienveillance, la rigueur et la créativité pourvoient, à cet exercice éphémère que sont les articles et leurs sujets, et une volonté de faire le mieux possible !

Cette sympathique équipe souhaite le meilleur pour la communication dans notre commune. Si vous souhaitez la rejoindre pour étoffer l'équipe et apporter de nouvelles idées, vous êtes les bienvenus !



Inauguration des Jardins Partagés et du Stade

Le dimanche 18 septembre, le soleil était venu assister à l'inauguration de deux belles réalisations communales : la nouvelle aire de jeux et de sport située au stade et les jardins partagés.

Le Maire était particulièrement heureux de pouvoir présenter aux habitants ces promesses de campagne devenues réalité, remercier pour leur implication les financeurs, les entreprises, le SYDER et l'équipe municipale qui a géré le dossier entièrement en interne.

Après avoir visité les chalets et les parcelles à cultiver, les élus et le public se sont déplacés au stade où des jeunes Polionnois ont fait une démonstration d'utilisation du pumptrack et où le maire a remis au président de l'association « Un p'tit bol d'herbe », créée pour gérer les Jardins Partagés, le guide du jardinier éCéAUnome réalisé par le SAGYRC (et disponible sur le site internet de la commune).

Le Maire a conclu son discours par l'importance de prendre bien soin de ces équipements pour qu'ils durent dans le temps. Comme il l'a dit : « à vous de jouer ! »



SOLUTION AUDITIVE, RECOMMANDÉE PAR NOS EXPERTS AUDITION CONSEIL

Audéo™ Paradise l'aide auditive rechargeable et performante

PHONAK

AUDITION CONSEIL
Le Bonheur est dans l'Oreille

Votre essai est offert* profitez-en. Rencontrons-nous !

30 JOURS D'ESSAI GRATUIT
Découvrez, chez vous, les bienfaits de vos nouvelles aides auditives

* Sur prescription médicale

CRAPONNE
54 av. E. Millaud - 04 72 66 16 73

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS
Pôle médical - 104 rte de Paris
04 81 65 44 30

LENTILLY 04 72 66 16 73
Espace Santé, 9 pl. de l'Europe

ST-DIDIER-AU-MT-D'OR
5 rue du Castellard - 04 72 18 95 37

auditionconseil.fr | f |

Etat civil : naissances, mariages et décès

NAISSANCES

C'est avec joie que nous vous faisons part de la naissance de :

Camille Nauleau, née le 17 mai 2022

Raffaele Phoneniphonh Borel, né le 4 juillet 2022

Julia Janisset, née le 6 juillet 2022

Maxence Marcel Pierre Vigroux, né le 15 juillet 2022

Johan Baptiste Thomas Bréard, né le 22 juillet 2022

Maxime Sidrot, né le 30 juillet 2022

Nils André Richard Peyronnaud Gauthier, né le 7 août 2022

Aaron Dumortier, né le 15 août 2022

MARIAGES

Nous adressons tous nos meilleurs vœux de bonheur à :

Jonathan Wogenstahl & Cassandra Vaille, mariés le 28 mai 2022

Eric Jacques Claude Veyron & Laurence Arma, mariés le 18 juin 2022

Vincent Mathon & Domitille Paoline Barre, mariés le 25 juin 2022

Geoffrey Gonin & Morgane Charlène Perret, mariés le 2 juillet 2022

Cyril Robert Maurice Rozières & Laurent Jean Nicolas Truche, mariés le 2 juillet 2022

Gérard André Grandchamp & Jocelyne Muriat, mariés le 2 juillet 2022

BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

Nous avons célébré le baptême civil de :

Éthan Thierry Sylvain Revol le 4 juin 2022

Iris Mathon le 25 juin 2022

Thélio Mathon le 25 juin 2022

ANNIVERSAIRE DE MARIAGE 40 ANS

Jean-Paul Grandchamp & Ghislaine Marinette Jarnet le 30 juillet 2022



Contre la phobie administrative, une Mairie accueillante !

« La Mairie » est une instance un peu floue et distante pour les administrés qui n'ont pas souvent l'occasion de recourir à ses services. Mais c'est en réalité une petite équipe de personnes accueillantes et polyvalentes qui vous accueillent à tour de rôle tous les matins de 8h15 à midi, et le samedi de 9h00 à midi.

Ainsi, les lundi, mardi et vendredi, vous trouverez à l'accueil **Laurence** (Corbin), dernière arrivée en décembre 2020 et qui travaille aussi à mi-temps à la mairie de Vaugneray. Essentiellement issue du privé mais déjà familiarisée avec le monde des collectivités via la mairie de Grézieu, elle a rapidement acquis les compétences nécessaires pour tenir l'accueil, gérer le standard et le courrier, répondre aux demandes classiques, notamment d'état-civil, et orienter les administrés vers les bons interlocuteurs. Elle est, en outre, chargée de la gestion des locations de la commune (appartements et commerces) et du suivi des devis et factures avec la CCVL.



Le jeudi, vous trouverez la jeune doyenne du service (par l'ancienneté), **Emilie** (Martinache). Arrivée en novembre 2004, elle a connu pas moins de 3 Maires et 4 Directrices Générales des Services (D.G.S.) ! Au gré de ces changements, ses missions ont beaucoup évolué, lui conférant une grande polyvalence. Elles sont organisées, ces dernières années, autour de plusieurs thématiques-clefs d'une commune, qui lui imposent de jongler, selon les périodes, entre les affaires scolaires et péri-scolaires (inscriptions à l'école, à la cantine et à la garderie, planning des agents, gestion des stocks), les élections (gestion de la liste électorale, préparation des scrutins et bureaux de vote...) et le recensement de la population (tous les 5 ans), les relations aux associations (dossiers de subvention, calendrier des manifestations, gestion des salles...). Depuis 2018, Emilie gère la communication municipale, domaine particulièrement chronophage avec les POL'infos, le livret d'accueil annuel, la gestion du site internet et des autres supports (PanneauPocket, panneau lumineux). Elle participe aussi régulièrement aux Conseils d'Ecole, et aux commissions municipales en lien avec ses missions (communication, associations...).

Le samedi, les 3 agents se relaient pour l'ouverture de la mairie, rejointes par **Gaëlle** (Thizy), la Directrice Générale des Services en poste depuis janvier 2018. Juriste en droit des collectivités, elle a été recrutée pour faciliter la transition entre les 2 équipes municipales. Fièvre de son équipe administrative, sur laquelle elle peut se reposer les yeux fermés pour gérer le quotidien, elle est présente en soutien pour les questions complexes ou sensibles, mais aussi pour les remplacements au pied levé en cas d'absence. Vous pouvez donc parfois la croiser dans la cour de l'école ou à l'accueil en semaine... Elle assure le conseil aux élus, la tenue des Conseils Municipaux, le courrier du Maire, la gestion du personnel, l'élaboration du budget, les marchés publics, les demandes de subventions, les dossiers complexes ou contentieux mais aussi toutes sortes d'actes du quotidien (le dépannage de 1^{er} niveau des ordinateurs, des chaudières, les arrêtés de permission de voirie...). DGS en petite commune, c'est un travail varié !

Bien que son bureau soit loin de l'accueil, vous pouvez aussi être accueilli sur rendez-vous par **Michel** (Verlhac), policier municipal à mi-temps à Pollionnay et Vaugneray, arrivé en 2010. Il n'est en effet pas toujours sur place puisqu'il assure les entrées et sorties de l'école et des rondes dans le village et les hameaux. Il a en charge le stationnement (réglementation temporaire ou définitive et contraventions), les incivilités, les problèmes de voisinage mais aussi la gestion des concessions funéraires (délivrance, suivi des renouvellements et procédures de reprise pour abandon).

Toute l'équipe vous souhaite un bel automne et vous invite à ne pas hésiter à venir la solliciter.

Les brèves de la médiathèque...

Marjolaine a changé de collègue. Nous avons dit au revoir à Hélène début août, mais elle reste proche puisqu'elle travaille à la médiathèque de Grézieu. Nous lui souhaitons une bonne réussite sur ce nouveau poste.

Nous accueillons depuis début septembre Christelle Eschbach qui vient de... la médiathèque de Grézieu où elle a tenté avec succès une reconversion professionnelle dans le secteur des livres, une de ses nombreuses passions. Mais Christelle a d'autres cordes à son arc : elle a exercé comme monteuse vidéo, scripte de cinéma et a une formation de naturopathe, autant de secteurs dans lesquels elle a exercé quelques années.

Vous la rencontrerez lors des permanences du jeudi et du samedi. Christelle aura aussi un temps de travail sur la pause méridienne à l'école ; elle a déjà des idées pour accompagner les enfants sur ce temps de repos. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Ecole Michel Serres - Rentrée 2022

La rentrée des classes s'est très bien déroulée. Il y a eu quelques inscriptions et départs dans l'été mais cela s'est équilibré et n'a pas compromis l'**ouverture de la onzième classe**. L'école accueille donc cette année 88 élèves en maternelle (sur 4 classes) et 166 élèves d'élémentaire (sur 7 classes), soit un total de **254 élèves**.

L'équipe de l'école est toujours très stable et a eu le plaisir d'accueillir un nouvel enseignant à temps plein sur l'ouverture de classe : Thomas Jacquet, enseignant en CE2. De nouvelles maîtresses viennent également compléter les enseignantes n'étant pas à temps plein sur leur classe : Camille Quint en PS*, Adélaïde Chatel en MS-GS** et Chloé Robitaille un jour avec les PS-MS*** et un autre jour avec les CM2. Enfin, l'école a été ravie d'intégrer une nouvelle AESH, Martine Chantre, pour compléter l'équipe d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap.

Les adultes et les enfants ont repris avec plaisir le chemin de l'école ! Ce « chemin » sera quelque peu perturbé cette année par les travaux d'agrandissement de l'école, mais tout cela pour un mieux ensuite ! Belle reprise à tous et en espérant une année plus sereine d'un point de vue sanitaire !

* Petite Section

** Moyenne Section - Grande Section

*** Petite Section - Moyenne Section



Floraine Vanneste, la Directrice
et l'équipe d'enseignants et AESH de l'école Michel Serres.

Si Pollionnay m'était conté

La chapelle de Larny

Il y a fort longtemps, Larny aurait été une paroisse rattachée au Chapitre de Saint-Just dont la première mention remonte à 1228. C'est là que fut érigée une chapelle dédiée à Saint André et Saint Georges ; elle jouxte un petit cimetière qui a accueilli les défunts de Larny et Valency jusqu'en 1892, lequel est aujourd'hui devenu un jardin calme et accueillant.

Ce n'est qu'en 1577 que les chanoines de Saint-Just, ayant besoin d'argent, cèdent leur juridiction sur le territoire de Larny à Yves Balarin, Seigneur de Pollionnay.

La chapelle a été agrandie d'un clocher plat en 1670. Au XVIII^{ème} siècle, ce clocher fut doté d'une « horloge qui ne sonne pas souvent » qui permettait aux paysans d'avoir un repère et dont le cadran ne comportait qu'une aiguille avec, à chaque extrémité, une fleur de lys et un croissant de lune. En cours de réfection sous l'égide des « Amis de la chapelle de Larny » et avec l'aide de la commune, elle sera prochainement remise en fonctionnement.

La cloche qui sonnait les heures date de 1754 est encore en place aujourd'hui ; il y est écrit « Je loue le vrai Dieu, j'appelle le peuple, je chasse les nuages, je pleure les morts, j'embellis les fêtes ».

La place de l'autel n'a pas été choisie par hasard : comme nous l'indiquent différentes études, c'est en effet à cet endroit précis que se croisent différents réseaux de sourcellerie (Hartmann et Curry), et ruissellements souterrains. Et c'est sans doute pour cette raison que Larny est un lieu de prières très ancien qui fut pré-roman et peut-être même celte avant d'être chrétien.

Pour plus d'informations sur la chapelle de Larny, n'hésitez pas à vous référer au livre « Pollionnay, histoires et mémoires » édité par la Maison de la Rencontre.

La chapelle de Larny est aujourd'hui bien vivante !

Le culte y est maintenu et deux messes y sont annuellement célébrées : l'une en l'honneur de Saint André chaque 30 novembre et l'autre pour les Rogations¹. De plus, elle fait partie du circuit des églises et chapelles romanes du Pays Lyonnais ; à ce titre, elle est ouverte à la visite l'après-midi du 1^{er} dimanche de chaque mois, de Pâques à la Toussaint². Elle est illuminée à l'occasion de la traditionnelle fête des lumières du 8 décembre et petits et grands viennent y chanter Noël le matin du 2^{ème} dimanche de décembre.

Au début des années 2000, des fêtes médiévales y furent organisées tous les deux ans et elle accueille depuis plusieurs années une randonnée culturelle en juillet et Les Musicales de Larny dans le cadre du Festival Inter'Val d'Automne organisé par la CCVL en septembre.

1-Cérémonies dont le but est de bénir les travaux des champs.
2-L'Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais propose également des visites guidées gratuites.



Fête des voisins de Larny en musique !

Vendredi soir 1^{er} juillet, tous ceux de Larny étaient invités à la traditionnelle fête des voisins... avec une particularité cette année : nous avons bénéficié de la fanfare pour agrémenter cette très sympathique soirée.



Pneus hiver

Depuis 2021, chaque année, en période hivernale (s'étendant du 1^{er} novembre au 31 mars), il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige.

• Les dispositifs antidérapants amovibles

La réglementation permet de choisir entre chaînes métalliques et « chaînes textiles » communément appelées « chaussettes à neige ». Il en faut au moins deux pour équiper les roues motrices. Bien vérifier que les dispositifs amovibles sont adaptés à la taille de vos roues et à l'espace entre la roue et la carrosserie. Chaînes ou chaussettes doivent être stockées à bord du véhicule, prêtes à servir, dès lors que le trajet emprunte un axe dans les zones concernées par la nouvelle réglementation.

• Les pneus hiver

Les pneus hiver, au sens du décret, sont les pneus relevant de l'appellation « 3PMSF » (3 Peak Mountain Snow Flake), identifiables par la présence du marquage du « symbole alpin » et de l'un des marquages « M+S », « M.S » ou « M&S ». Jusqu'au 1^{er} novembre 2024, les pneus neige uniquement marqués « M+S » seront tolérés. Les pneus 4 saisons (4S, All Weather, All Season) n'ont pas de définition réglementaire : pour être considérés comme pneus hiver, il faut qu'ils soient estampillés « 3PMSF » ou au minimum « M+S » pour la période transitoire des 3 premières années d'application de la nouvelle réglementation.

Les véhicules portant des pneus à clous sont exonérés des obligations d'équipement.



Plan Grand Froid 2022-2023

Pendant les périodes hivernales, vous pouvez ou une personne âgée ou fragile de votre entourage peut avoir besoin d'aides plus particulières. Votre CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) se mobilise afin de répondre à ces besoins.

Pour cela, il vous propose de vous faire connaître ou de faire connaître la personne de votre entourage pour bénéficier d'actions communales ou intercommunales.

Par exemple :

- Conseils, orientations, prise en charge,
- Assistance,
- Visites, appels téléphoniques
- Services : aides à domicile, portage de repas, livraison de courses, autres.

Si vous souhaitez être recensé(e), nous vous invitons à téléphoner en mairie au **04 78 48 12 09**
Comptant sur la solidarité et la mobilisation de tous !





**Carrières
POCCACHARD**

181 chemin des carrières
69290 POLLIONNAY

Tel : 04 78 48 13 14
Fax : 04 78 48 17 54

Mail : contact@carrieres-poccachard.com
Site : www.carrieres-poccachard.com

Du lundi au vendredi
7h30 - 12h00
13h30 - 17h

SAS au capital de 24000 € - SIRET : 512 874 029 00016 - APE : 0812Z - TVA intracomm. FR 85 553 874 029

Les agriculteurs de notre commune

La Commission Communication a souhaité les interviewer pour mettre en lumière leurs activités et leur donner la parole sur leurs professions, leurs bonheurs mais aussi leurs difficultés.

Certains n'ont pas répondu par manque de temps : la Ferme du Gaminon (Hervé Chantre), le Verger des Presles (Pierrick Jasserand), Patrick Delorme (Ponce) et Jean-Marc Delorme (La Rapaudière).

Les Noisettes de la Garnière

Julie et Olivier ont repris l'exploitation de Robert Ravel il y a 6 ans.

Depuis quelques temps, les phénomènes climatiques violents qui s'intensifient fragilisent les arbres : vents forts, gelées du mois d'avril et canicules.

La culture du noisetier est gourmande en eau, l'étang ne satisfait pas les besoins hydriques des arbres.

Julie et Olivier savent déjà qu'ils ont perdu 10% des fleurs de la prochaine récolte 2023, car elles commencent déjà à se former au mois de juillet et ont séché à cause du manque d'eau. La récolte de septembre 2022 a été très impactée par les 3 jours de gelée et de neige au 1^{er} avril et la perte estimée est de 75%.

Ce qu'il faut faire? Stocker plus d'eau, récupérer plus largement les eaux de ruissellement, les eaux grises (eaux usées domestiques faiblement polluées qui peuvent servir à l'agriculture).

Nos 2 producteurs se font aider par « Solidarité Paysans », une association qui conseille et soutient les agriculteurs, mais aussi par les agriculteurs voisins qui partagent le même type de problèmes.

Vous trouverez les noisettes de la Garnière et les produits transformés issus de cette production au Marché Paysan de Pollionnay ou directement sur place sur RDV.

Julie et Olivier sont très amoureux de leur métier d'agriculteurs et souhaitent pouvoir continuer « malgré l'évolution climatique ».



Rencontre avec Jérôme Luoni, maraîcher, et Daniel Petitjean, éleveur et Président de la CUMA de Pollionnay

Nous nous retrouvons près des serres de Jérôme, face aux paysages de campagne appréciés des Polliannois comme des promeneurs et l'on comprend rapidement que c'est grâce aux agriculteurs que le territoire est ainsi travaillé : « Sans nous, ce ne serait pas aussi beau ! »

Ils connaissent l'histoire du village par cœur tous les deux et, au fil de la conversation, l'histoire ancienne vient expliquer l'existant.

Ils sont persuadés que le dialogue, l'entraide entre paysans est la condition d'une bonne installation. Daniel est le Président de la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) à laquelle 45 agriculteurs sont actuellement adhérents et c'est autant de machines à mettre à leur disposition. Mais la CUMA c'est aussi l'étang des Presles et le local de séchage qui fonctionne maintenant à La Rapaudière. « On fauche et on met tout de suite à sécher, le fourrage est du coup de meilleure et plus haute valeur alimentaire ».

Le projet qui leur tient à cœur dans l'avenir, c'est l'implantation d'une fruitière et plus largement d'un site de transformation qui pourrait répondre aux besoins des arboriculteurs, maraîchers... et qui resterait au plus près du consommateur. « Pour qu'un territoire ne meure pas, il

faut une mixité des productions. Pour que les agriculteurs ne s'épuisent pas et durent, il ne faut pas dans l'idéal qu'ils cumulent les métiers (produire, vendre et transformer) ».

Le problème le plus crucial est celui de l'eau qui est augmenté dans cette période de canicule. Pour Jérôme, c'est très clair qu'avec la même quantité d'eau on ne fait plus la même chose qu'avant : « En 15 ans, la consommation d'eau a augmenté de 40% à production égale ». La transpiration des végétaux est plus importante, le vent souffle plus et l'eau s'évapore plus. Il faut donc des réserves collinaires, des récupérateurs d'eaux usées comme l'installation qui va se faire vers la Garnière et des projets d'irrigation. Les pratiques agricoles ont déjà changé, Daniel cultive moins de maïs et sème plus de prairies tout en sachant que, s'il est décrié, le maïs est 3 fois plus nourrissant que l'herbe.

« L'agriculture, c'est beaucoup plus que l'alimentation, c'est la gestion des risques naturels et l'adaptation à l'évolution climatique. Le territoire est travaillé de façon à respecter et anticiper les aléas de la nature. Il ne faut pas raisonner qu'en termes monétaires. »

Florent Bouchard, en GAEC avec son père Eric depuis 2 ans, nous reçoit sur l'exploitation

Cinquante vaches laitières sont actuellement sur l'exploitation, soit une production de 450.000 litres de lait par an ; elles sont nourries grâce au pâturage, au foin et à l'ensilage qui sont produits sur 14 hectares de maïs, 18 hectares de céréales, 8 hectares de luzerne, le reste des 120 hectares de prairies. Florent a choisi cet avenir exigeant car « c'est un métier de passion et de fierté de nourrir la population en contribuant à faire « de la bonne bouffe ». C'est aussi la préoccupation du bien-être animal. » Mais la rentabilité d'une telle exploitation est un souci permanent et les investissements sont lourds : un nouveau bâtiment d'élevage qui permettra en fin d'année de passer à 65 vaches (grâce à de nombreux vêlages cette année).

Comme leurs collègues, Florent et son père sont confrontés à un environnement économique actuel particulièrement difficile : les charges ont considérablement progressé. « Le tourteau de soja et de colza est passé de 350-400 € la tonne à 560 €, les engrais de 300 € à 800 € la tonne, les carburants... » Grâce à la qualité de leur lait, l'exploitation s'équilibrait ; mais aujourd'hui, il faudrait une augmentation d'au moins 20% du prix payé pour amortir ces hausses de charges, surtout en cette période d'investissements.

En 2022, le GAEC* a aussi lourdement souffert de la sécheresse et les récoltes d'herbe ont été réduites ; les semis de maïs se sont faits dans des conditions très difficiles, la levée et la germination ont été faibles. Conséquence : « les vaches, mises au pré en mars, ont dû être rentrées et nourries sur les stocks dès le mois de juin ».

Et le point crucial est celui de l'eau. Bien que n'ayant pas arrosé les maïs cette année, les besoins en eau sont

importants. C'est pour cette raison qu'il faut investir dans une retenue collinaire** de 30.000 m³ qui sera alimentée par une partie des fortes pluies d'hiver et de printemps. Malgré l'autorisation administrative, le projet ne bénéficiera d'aucune aide publique, ce qui l'obligera à déboursier 170.000 €.

Malgré cela, Florent est persuadé que l'on peut gérer intelligemment les besoins en eau, en particulier grâce à la culture de plantes moins gourmandes en eau telles que le Miscanthus, qui peut se substituer à la paille, réduit les travaux culturaux (la plante vit près de 15 ans) et évite le désherbage dès la seconde année. Le GAEC tente un premier essai sur 7.000 m². De même, un choix mieux réfléchi des variétés d'herbe peut aussi participer à la réduction des besoins en eau.

Mais la principale inquiétude de Florent est « la reprise des exploitations, et en particulier les exploitations laitières, à l'avenir par des jeunes » comme lui. « L'installation, pour moi, c'est une très grande pression ; surtout avec toutes ces obligations administratives et en raison des risques que l'on prend. Ces sont des remises en question permanentes ». Et l'avenir passe par l'entraide entre exploitants et le partage des investissements au travers des CUMA***, donc le maintien d'une agriculture vivante.

* Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

** qui doit permettre de profiter également à l'installation d'un jeune maraîcher.

*** Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole

La ferme du Paradis

Nous sommes installés sur la commune chemin de la Sigaudière avec un troupeau de 70 chèvres, 2 hectares de maraîchage et des poules pondeuses. Nous transformons et vendons notre production sur les marchés de Lyon-Vaise, Saint-Genis-Laval, Grézieu-La-Varenne et également depuis 18 mois, tous les samedis matin, directement à la ferme. Nous fêtons, en 2022 la 50^{ème} année d'agriculture biologique, les grands parents de David ayant été des précurseurs dans les années 70 pour travailler la terre et élever les bêtes avec une méthode plus respectueuse de l'environnement. Environnement qui nous questionne beaucoup suite au dérèglement climatique que nous observons quotidiennement et, surtout cette année, avec une sécheresse sans précédent... Les récoltes ne sont évidemment pas à la hauteur de nos espérances cet été... Malgré les difficultés, nous sommes très heureux d'exercer notre métier et d'échanger avec les clients sur les marchés et à la ferme. Nous trouvons dans ces échanges beaucoup de bienveillance, d'encouragements et une certaine reconnaissance. Au plaisir, donc, de rencontrer prochainement Polliannoises et Polliannois !

Elodie et David - La ferme du Paradis

✉ lafermeduparadis.pollionnay@gmail.com

Olivier Jouanin, le maraîcher de la Garnière

Il s'est installé depuis l'année dernière sur des terres de la Garnière pour développer une activité maraîchère. Précédemment, il était technicien commercial conseiller, entre autres, les agriculteurs sur des démarches bio.

Pour le moment, Olivier livre des paniers de légumes bio diversifiés principalement sur La-Tour-de-Salvagny.

Malgré l'accès à l'étang de la Noiseraie pour son approvisionnement en eau, la chaleur extrême de cette année a impacté la récolte. Ceci amène les agriculteurs en général et Olivier en particulier à des démarches vertueuses pour éviter l'évaporation excessive en paillant les sols par exemple ou en utilisant le goutte-à-goutte.

Pour l'avenir, Olivier continue à travailler un projet pour implanter un bâtiment agricole pour, à terme, faire de la vente à la ferme.

Pollionnois à l'honneur

L'honorariat vient d'être conféré, par arrêté préfectoral, à notre ancien Maire, Jean-Pierre Marquier. Cette demande a été portée par Monsieur Christophe Guilloteau (Président du Conseil Départemental du Rhône) avec beaucoup d'enthousiasme et, pour tout dire, de plaisir, soucieux que cette reconnaissance symbolique soit accordée à Jean-Pierre Marquier.

Pour rappel, c'est l'article L. 2122.35 du Code général des collectivités territoriales qui définit l'honorariat de la façon suivante : « Une distinction honorifique et non rémunérée qui correspond à la volonté légitime d'exprimer la reconnaissance de la Nation à l'égard de ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes au service de leurs concitoyens, dans un esprit de civisme et de bénévolat... ». Cette formule résume, on ne peut mieux, les qualités qui jalonnent le parcours de Jean-Pierre, un parcours dont nous allons d'ailleurs nous attacher à rappeler les principales étapes.

Jean-Pierre, que vous a apporté le poste de Maire ?

Etre Maire, c'est une expérience qui m'a beaucoup apporté; chaque citoyen devrait en théorie avoir fait un mandat d' élu, pour connaître les problématiques auxquelles chaque jour, un Conseil Municipal est confronté.

Jean-Pierre, quel est le rôle du Maire ?

Une mairie, c'est un peu comme une entreprise, une petite commune aux soucis d'une PME, dans la gestion des effectifs, des bâtiments, des services...

Jean-Pierre, quelle en est la difficulté ?

Il faut bien gérer financièrement, afin de pouvoir réaliser les infrastructures demandées par la population, sans toutefois trop s'endetter afin de ne pas augmenter les impôts, un exercice parfois difficile.

Jean-Pierre, en conclusion quel est votre ressenti après ces trois mandats ?

Ce que m'ont apporté les mandats de maire ce sont les contacts entre les différentes strates des collectivités, mais surtout avec les habitants de Pollionnay que je connais presque en totalité, surtout pour les anciennes familles. Que de bons moments ! Que de souvenirs ! Une commune comme Pollionnay, village à taille humaine, permet de garder cette relation avec la population, contacts directs ou par l'intermédiaire des associations et ça, c'est un trésor de relations humaines.

Merci !

Jean-Pierre Marquier a été interviewé par un membre de la Commission Communication



Remise de l'honorariat à notre ancien Maire, Jean-Pierre Marquier, dans les salons de la Préfecture devant des membres de sa famille, des ami(e)s proches et des élus de notre commune (et de communes extérieures).

Syndicats et intercommunalité

CCVL

Mobilités dans les Vallons du Lyonnais : et si nous changions nos comportements ?

La CCVL lance une étude sur la mobilité dans les Vallons du Lyonnais.

La collectivité cherche à connaître les habitudes de déplacement des habitants, acteurs et visiteurs du territoire, afin de définir et mettre en place les services de demain (en complément des transports en commun gérés par Sytral – Mobilités).

Tous les modes seront étudiés : vélo, covoiturage, autopartage, etc, pour développer une offre pratique et dans la logique de transition énergétique.

En tant qu'habitants du territoire, vous êtes invités à participer à l'enquête en ligne qui est disponible depuis septembre.

Des comités d'usagers seront organisés à l'automne pour définir ensemble des solutions à développer sur la CCVL. Vous êtes intéressés ? Faites-le savoir dès maintenant par mail à la CCVL :

✉ transition.energetique@ccvl.fr

+ d'infos sur : www.ccvl.fr

CPTS Vallons du Lyonnais



Organisation du mois du diabète

La CPTS* des Vallons du Lyonnais, jeune organisation rassemblant les professionnels de santé libéraux d'un territoire autour d'un projet de santé local, organisera en octobre prochain le « Mois du diabète ».

Au-delà de la réalisation d'un dépistage gratuit du diabète par glycémie capillaire, les équipes de professionnels de la CPTS souhaitent faire de la prévention en sensibilisant la population locale aux facteurs de risques et aux facteurs protecteurs de la maladie.

Concrètement, plusieurs catégories professionnelles de la CPTS vont proposer à la population :

- le remplissage d'un court questionnaire (identifiant notamment les facteurs de risques et l'hygiène de vie du patient),
- la réalisation de la glycémie capillaire (à jeun ou non),
- des conseils de prévention et la remise de livrets.

De nombreuses pharmacies, cabinets infirmiers et de médecins généralistes pourront proposer ce dépistage avec ou sans RDV à la population du 1^{er} au 31 octobre.

Une large communication sera effectuée sur les mois de septembre et octobre avec banderoles, affiches, communications sur les panneaux lumineux des communes, etc.

N'attendez plus, demandez d'ores et déjà à votre professionnel de santé s'il participera au « Mois du diabète » !

Contact :

Camille GUILLOU

Coordnatrice CPTS des Vallons du Lyonnais

5 place du marché 69670 VAUGNERAY

☎ 06 77 46 03 45

✉ coordination@cptsvallonsdulyonnais.fr

*Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Val'Lyonnaise



Pour sa 20^{ème} édition, La Val'Lyonnaise se réinvente

D'abord UN GRAND MERCI aux 170 bénévoles de Pollionnay qui se sont succédés ces 19 dernières années et sans qui La Val'Lyonnaise n'aurait pas pu exister.

Même si La Val'Lyonnaise est aujourd'hui devenue une course incontournable sur l'ouest lyonnais, nous avons choisi de faire de cette 20^{ème} édition une véritable fête populaire ouverte à tout le monde et à tous les âges.

L'équipe s'est mobilisée pendant tout l'hiver pour vous proposer les plus beaux chemins et vous faire (re)découvrir la beauté de nos Vallons du Lyonnais.

5 épreuves, vous sont proposées cette année au départ du centre nautique de Vaugneray :

- Une randonnée de 14 km pour petits et grands.
- Des courses enfants gratuites, avec des distances adaptées pour chaque enfant de 3 à 11 ans.
- Un 11 km, une distance ouverte à toutes les personnes qui ont un peu d'entraînement.
- Un 20 km, pour les coureurs amateurs de courses nature.
- Un 28 km, véritable trail avec 920 mètres de dénivelé et plus de 70% de chemins.

Et pour fêter dignement cet anniversaire, nous vous proposerons, non pas un sanglier comme dans Astérix et Obélix, mais un bœuf grillé à la broche !

Le dimanche 23 octobre, venez participer avec vos enfants et toute la famille. Pour le prix de l'inscription à la course, qui reste très modeste, vous bénéficiez en plus du traditionnel panier de produits locaux, d'un cadeau surprise et de l'accès gratuit à la piscine.

Enfin, si vous souhaitez nous aider en tant que bénévole, nous cherchons toujours des personnes motivées pour l'installation, les inscriptions, le signalement, les ravitaillements, le repas ou même les courses enfants. Intéressé(e) ? Contactez Christian Rageade au 06 68 23 80 66.

Pour les inscriptions, toutes les informations sont disponibles sur notre site et notre page Facebook :

🌐 vallyonnaise.free.fr/
www.facebook.com/Vallyonnaise

Le SIPAG, c'est quoi et pour qui ? pour faire quoi ? où ça ?

- C'est un Syndicat Intercommunal dont la mission est d'accompagner les seniors de plus de 60 ans dans leur quotidien
- C'est une équipe dynamique composée de 3 assistantes sociales : (Maëlle Deletraz pour les Polliionnois), 1 psychologue : (Mélanie Pothier), 1 secrétaire et 1 directrice.
- Ce sont des ateliers de prévention : Gym Adaptée (55€/an), Remue-Méninges (55€/an), Conduite en Sécurité (55€/an), et Qi-Gong (100€/an)...
- C'est à Polliionnay pour la gym - les mercredis de 11h00 à 12h00 et pour le Qi-Gong les lundis de 14h00 à 15h00
- C'est sur l'une des communes voisines du territoire du SIPAG pour les autres ateliers et pour les temps de répit (Brindas ; Charbonnières-les-Bains ; Courzieu ; Craponne ; Grézieu-La-Varenne ; Marcy L'Étoile ; Messimy ; Saint-Ge-

nis-les-Ollières ; Sainte-Consorte ; Thurins ; Vaugneray ; Yzeron)

- Ce sont aussi des temps de répit gratuits pour les aidants : socio-esthétique, stretching/relaxation, sophrologie, temps libérés, mémoire renforcée pour les aidés, des journées de répit, des groupes d'échanges et d'information...

Les professionnelles vous rencontrent dans les locaux du SIPAG ou elles se déplacent à domicile, selon les besoins

Pour tout renseignement :
SIPAG – 124 place Andrée Marie-Perrin
69290 CRAPONNE

☎ 04 37 22 07 24

✉ contact@lesipag.org

🌐 lesipag.org

Espace France Services

L'Espace France Services à Vaugneray : Pour quoi faire ? Pour qui ?

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

Prestations sociales, actualisation Pôle Emploi, retraite, titre d'identité, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour vous informer sur les démarches administratives courantes et trouver des solutions adaptées à votre situation ou vous réorienter vers les bons services.

Vous trouverez un espace numérique avec deux ordinateurs raccordés à une imprimante/scanner.

Vous pourrez bénéficier également de diverses permanences de partenaires : Solidarité Emploi, Conseil en Evolution Professionnelle, Médiation familiale, Mission locale, Conciliateur et Avocat de justice...

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter

☎ 04 87 24 28 34

✉ efs@vaugneray.com

Où à venir en agence : 5 place du Marché à Vaugneray.

Nos horaires d'ouverture :

Lundi 14h30 – 17h30

Mardi au vendredi 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h30

Samedi 9h00 – 12h00



Maison de retraite Jean Villard

Nouveau projet artistique à la Résidence Jean Villard

De juin à septembre 2022, la danseuse et chorégraphe Hélène Iratchet a été en immersion trois semaines au cœur de la vie des résidents de Jean Villard dans le cadre de la résidence artistique « Connivences ». Ce projet s'est articulé autour de 3 axes communs au travail d'Hélène Iratchet et à des enjeux cernés auprès des résidents : la relation à la danse – le rire – la filiation, des thématiques phares de son prochain spectacle « Les délivrés ».

L'occasion idéale de nourrir son travail chorégraphique et de vivre des moments de partage forts en émotion avec les résidents. Ces moments ont pu être capturés pendant deux jours par la photographe **Marine Delcroix**, venue partager, collecter et documenter, non sans humour, les moments « pépites » qui donnent vie à l'exposition.

L'exposition se tiendra :

- Du 15 au 30 octobre 2022 : Exposition « Connivences » à la médiathèque municipale de Polliionnay.

- Du 11 au 26 février 2023 : Exposition « Connivences » à la Résidence Intercommunale Jean Villard à Polliionnay, en résonance avec le spectacle d'Hélène Iratchet « Les Délivrés » présenté du 21 au 24 février 2023 aux SUBS.

Ce projet est porté par la Résidence Intercommunale Jean Villard en partenariat avec Les SUBS et la médiathèque municipale de Polliionnay, dans le cadre du programme Culture et Santé, soutenu par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Auvergne-Rhône-Alpes.

Le service animation-vie sociale et culturelle de la Résidence Jean Villard



MARCHÉ PAYSAN

PRODUCTEURS LOCAUX



LE MARCHÉ PAYSAN EST OUVERT CHAQUE VENDREDI DE 16H À 19H EN FACE DE LA CRECHE, SUR LA PLACE RAYMOND DUCLOS

LA PLUPART DES PRODUITS PROPOSÉS, EN PLUS D'ÊTRE LOCAUX, SONT ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE.



NOUVELLE VISION

**1 PLACE DU 8 MAI 1945
69670 VAUGNERAY
TEL: 04.78.45.18.41**

UNE FLOTTE DE PLUS DE 15 CHAUFFEURS A VOTRE SERVICE

TOUS TRANSPORTS :

MEDICAUX : DIALYSES, CONSULTATIONS, HOSPITALISATIONS...

BUSINESS : GARES, AEROPORTS...

Appelez-nous dès aujourd'hui !

06.59.70.72.23

Tarif d'approche 5 euros maximum

POUR UN TRANSPORT SANS SURPRISE
CONSULTEZ NOS FORAITS GARES ET
AEROPORTS SUR: www.taxis-des-gones.fr

taxisdesgones@gmail.com

Communes de rattachement : Lyon, Fontaines-sur-Saône, Le Pélreux, Cognry, etc...

Siret : 819729260



TAXIS DES GONES

Patricia énergie

MA MISSION

Ma satisfaction est de vous apporter soulagement, stabilité et d'améliorer votre santé par l'énergie que je vous transmets, pour vous retrouver sur le chemin du réel bien-être.

MA VISION DES SOINS

Mes outils ? Mes mains ; grâce à elles, je vais harmoniser et équilibrer, en agissant sur le plan physique et émotionnel. En fonction de mon ressenti, je m'adapte au mieux à la personne pendant le soin.

J'exerce à mon domicile sur la commune de Pollionnay et je me déplace chez vous dans un secteur de 15 à 20 kilomètres

Magnétiseur - coupeur de feu - Reiki
Sur rendez-vous, à domicile / à distance
☎ 06 59 52 79 49
✉ grospatricia2904@gmail.com
🌐 patricia-energie.fr

Salon Harmony Coiffure : prise de rendez-vous simplifiée

Depuis cet été, pour les coupes « simples » : homme, femme, enfant, hors colorations et demandes spécifiques comme les chignons par exemple (dans ce cas, il faut appeler Aurélie pour fixer un rendez-vous) il est possible de prendre ses **rendez-vous en ligne** depuis le site web ou la page Facebook du salon, comme depuis le site web ou l'application Planity, le spécialiste des salons de coiffure et instituts de beauté.

Avec cette nouvelle prestation simple et gratuite, plus besoin d'attendre que le salon soit ouvert pour prendre rendez-vous. Une fois la demande saisie, un SMS de confirmation est immédiatement envoyé et vous recevrez un autre SMS de rappel la veille du rendez-vous.

Mais, si vous le souhaitez, vous pouvez bien sûr continuer à prendre rendez-vous par téléphone, c'est vous qui voyez !

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE



Portage de repas à Pollionnay

LA CONFIANCE À DOMICILE

- Des repas à la carte à **composer vous-même**.
- Chaque jour de l'année, un **grand choix de plats** savoureux et variés.
- Les **conseils d'un diététicien** pour le suivi de votre régime (sans sel, diabétique, mixé, texture tendre).
- Essai **sans engagement** sur simple appel téléphonique.
- Livraison à **heure fixe**, avant midi et avec le sourire 😊

À PARTIR DE 12,50€ TTC
soit 8,58 € après aides fiscales



Illustrations : La Pompadour

En partenariat avec



Aides fiscales sur les prestations de services à la personne
Loi de finances n° 2016-1917 du 29 /12/2016



Contactez-nous
04 72 32 15 74

www.les-menus-services.com



ASSOCIATION DANSE MOI UNE HISTOIRE

Corine Piegay
91 chemin de la Mine
Pollionnay
☎ 06 81 19 02 88
✉ dansemuh@gmail.com

L'association Danse moi une Histoire, c'est l'histoire d'un professeur et ses élèves.

Depuis 10 ans, il enseignait à Marcy l'Etoile et ses élèves le suivaient fidèlement.

Ils adoraient apprendre à ses côtés et le suivre dans ses spectacles hors du commun. Car avec Gérard, les spectacles sont magiques. Point de gala de danse mais une histoire racontée aux spectateurs, en mélangeant danse et théâtre. Chaque danseur est un personnage de l'histoire, chacun est important. Tous les groupes sont mélangés et cela crée une vraie symbiose entre tous les danseurs.

Depuis le Doudou magique en 2013 jusqu'à Alice au pays de merveilles en juin dernier, Gérard a fait voyager danseurs et spectateurs dans différents mondes : Charlie et la chocolaterie, Le tombeau des lucioles, La famille Addams, Oliver Twist...

C'est pourquoi, quand on leur a annoncé qu'il ne pourrait continuer ses cours, ses élèves et leurs parents se sont mobilisés pour créer une nouvelle association : l'association Danse moi une Histoire, afin de continuer à profiter de ses compétences, sa bienveillance et sa créativité.

Aujourd'hui l'association est fière de s'implanter dans la commune de Pollionnay afin de faire profiter tous les habitants de la commune et de ses environs d'un professeur génial ! Venez essayer ses cours et rejoignez une association jeune et dynamique

Lieu des cours : Théâtre la Karavane, 256 route de la Cozonnière à Pollionnay.

En bas de l'impasse.

Ne pas se garer sur les places numérotées !

Début des cours vendredi 9 septembre

Suivez notre actualité sur Facebook et Instagram : Association Danse moi une Histoire

ASSOCIATION DES FAMILLES

Marie-Laure Gizolme /
Christine Morin
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 06 32 71 59 45
☎ 06 65 56 67 43
✉ assoc.familles.pollionnay@gmail.com
🌐 famillesenmouvement.fr

Les activités ont repris et il est toujours possible de s'inscrire en cours d'année. Pour les enfants : judo le jeudi et multisports le samedi.

Pour les adultes : anglais et sophrologie le lundi, pilates le mardi, gym tonique et club de tarot le mercredi.

Vous pouvez retrouver le détail des horaires ainsi que toutes les manifestations de l'année à l'adresse suivante : assoc.familles.pollionnay@gmail.com

Nous vous attendons nombreux le **dimanche 13 novembre 2022 à 14h30** à la **Salle des Fêtes pour le LOTO !**

Nous participerons à la **collecte de la banque alimentaire les 25 et 26 novembre 2022.**

Et, dès le début 2023, nous nous retrouverons autour d'« **après-midi jeux** » le **dimanche 15 janvier à 15h00** et partagerons des **galettes avec confection de couronnes le dimanche 29 janvier à 14h30.**



COLLINE THÉÂTRE

Mathieu Aafort
317 chemin des Congères
Pollionnay
☎ 06 52 73 21 61
✉ contact.collinetheatre@gmail.com

On leur avait dit « Pollionnay-sur-Mer »...

Etranges personnages tout de bleu vêtus... Etais-ce le désert qui les envoyait ?
Etait-ce la mer ?

Leur monnaie d'échanges fit sourire, inquiéta, amusa, interrogea...
Ce n'était qu'un peu de sable finale-ment...



DUTY FREE PLUS

Michel Imbert
189, avenue Marius Guerpillon
Pollionnay
☎ 06 31 73 56 07
✉ michel.imbert57@gmail.com

Duyt Free est un groupe musical qui répète à l'école de musique de Pollionnay depuis un an déjà. Il est composé de 5 musiciens : Marie-Ange à la batterie, Annick à la guitare basse, François au clavier, Christian à la guitare et Michel à la guitare et voix lead. Leur répertoire est constitué de reprises pop-rock des années 60, 70, 80...
Vous pouvez les contacter pour des événements festifs.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Marie-Ange Marchand
15 place du Square
Pollionnay
✉ ☎ 06 83 36 84 30 / 06 74 02 66 00
ecole.musique/pollionnay@gmail.com
🌐 musique-pollionnay.com
Facebook et Instagram :
@ecolemusiquepollionnay

Des nouvelles de l'Ecole de Musique

C'est avec une grande émotion que nous avons pu clôturer notre année 2021/2022 avec notre soirée « concert » le vendredi 24 juin : les adhérents étaient prêts et ont tout donné sur scène, pour les oreilles et les yeux du public, qui était au rendez-vous.
Le groupe amateur Fullness a ensuite revisité des standards de la chanson française, façon rock : belle performance les garçons !

De belles prestations de la part de tous les participants, grosse ambiance dans la Salle des Fêtes revisitée : un pur bonheur, ça nous avait manqué !
Merci à tout ce petit monde, aux bénévoles pour la logistique et la gestion du bar, et à nos intervenants, qui ne comptent pas leurs heures pour la qualité musicale et technique du spectacle : vivement l'édition de juin 2023 !

On repart pour cette année avec le programme de cours suivant :

- cours de guitare basse le lundi avec Thibault,
- technique vocale les lundi et mardi avec Marine (nouvelle recrue),
- batterie les lundi et mardi avec Nicolas,
- piano et éveil musical le mercredi avec Flore (nouvelle recrue),
- chorale adultes le mercredi avec Flore,
- guitare les mercredi, vendredi et samedi avec Cédric.

Si vous hésitez, un cours d'essai vous aidera dans votre choix.

« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée » Platon



COMITÉ DE LA FOIRE

Laurie Poccachard
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 06 88 50 95 31
✉ foiredepollionnay@gmail.com
🌐 foiredepollionnay.free.fr



Et une foire de plus !

Une nouvelle fois et malgré les difficultés croissantes à mobiliser les Pollionnois pour s'investir dans le Comité de la Foire, nous avons eu le plaisir d'offrir une 42^{ème} édition de cet événement emblématique de notre village.

La séance de cinéma, proposée cette année en plein air samedi soir dans le Parc de la Mairie, a finalement dû se tenir dans la Salle des Fêtes pour cause de météo capricieuse. Cela n'a sans doute pas été étran-

ger au nombre relativement faible de spectateurs, mais le plus important pour nous était les sourires à la sortie de ceux qui avaient fait le déplacement.

La soirée mousse qui a suivi du côté de la vogue n'a pas non plus déplacé les foules mais aura quand-même fait le bonheur de quelques-uns.

Le dimanche, en plus des habituels exposants, forains et vide-greniers, de grands panneaux recouverts de papier et des feutres étaient à la disposition du public pour permettre à qui le souhaitait de nous laisser un petit dessin, constituant au final une grande fresque de plusieurs mètres de long.

Un espace offrait également la possibilité aux plus petits de faire des jeux de sable pour prolonger un peu l'esprit des vacances en cette période de rentrée des classes.

Ce bilan globalement positif ne l'a été que grâce à l'aide que nous avons reçue pour l'organisation. C'est pourquoi nous souhaitons remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué, et plus particulièrement :
• les bénévoles, fidèles de longue date ou petits nouveaux, venus en renfort pour la mise en place et la gestion des barrières aux entrées du village,

- le Comité des Fêtes pour son soutien toujours sans faille et la prise en charge des droits du film du samedi soir,
- la municipalité pour ses contributions multiples (subvention, prêt de la Salle des Fêtes et des véhicules municipaux, aide au rangement, etc.)
- et une mention particulière cette année pour Les Cavaliers de Pollionnay qui ont assuré avec une efficacité et un brio remarquables la préparation et le service d'un repas très apprécié.

L'équipe aura eu besoin de quelques bonnes nuits de repos pour récupérer, mais avec la satisfaction d'avoir pu, une fois encore, être au rendez-vous de cet événement attendu et apprécié de beaucoup.

Mais comme chaque fois depuis plusieurs années maintenant, l'inquiétude est là de savoir s'il sera possible de réitérer cela du fait du manque de sang neuf pour prolonger l'aventure.

N'hésitez donc pas à nous contacter par mail et à venir assister aux réunions annoncées sur le panneau lumineux et via l'application Panneau Pocket, même en simple spectateur, pour « prendre la température » et vous faire une idée avant de, peut-être, décider de nous rejoindre.
Un grand merci à tous et, nous l'espérons, à l'année prochaine !



LE GONE
Sahuc

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
 SANITAIRE - ZINGUERIE
 DÉPANNAGE - ADOUCISSEUR
 SALLE DE BAINS CLEF EN MAIN

06 60 91 16 68 - LGSPLOMBERIE@YAHOO.COM
 POLLIONNAY 69290

LES AMIS DU TILLEUL

Marie-Noëlle Peronnet
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 04 78 48 10 20
✉ lesamisduilleul@orange.fr
🌐 les-amis-du-tilleul.neopse-site.com/fr/



Voilà l'heure de la rentrée pour le Tilleul, les activités mises en sommeil durant le mois d'août reprennent.

Les animations du premier semestre, en raison de la crise sanitaire, n'ont repris que le 24 février avec un après-midi crêpes et, depuis, elles ont été particulièrement denses. Outre les mardis et jeudis après-midi jeux dans cette très belle Salle du Partage, différentes sorties ont eu lieu dont : choucroute à la brasserie Georges le 3 mars, assemblée générale au restaurant La Sauzée à Saint-Cyr-les-Vignes le 28 avril, et bien sûr, le traditionnel barbecue du 7 juillet.

Point d'orgue des moments de convivialité de ce premier semestre, les après-midi des anniversaires du 17 mars, mais surtout du 9 juin, jour où nous avons eu le plaisir de célébrer les 100 ans de Madame Davanture, instant très fort qui restera dans nos mémoires.

Ce 20 septembre, le projet de cours informatique organisé par la CCVL s'est concrétisé, à la Salle du Partage ; il y aura 6 sessions de 6/7 personnes. Pour les inscriptions ou de plus amples informations, prendre contact avec l'association.

Une sortie restaurant - cabaret a eu lieu le 29 septembre. Le 6 octobre sortie d'automne (restaurant) et, le 17 novembre, le repas « tête de veau, beaujolais ».

Vous le voyez, un vaste programme convivial qui permettra de nous retrouver et de maintenir ces liens sociaux tellement nécessaires et d'afficher le dynamisme des anciens de notre commune.

PAROISSE

Michel Pocachard
☎ 04 37 20 07 41
✉ michel.pocachard@orange.fr
🌐 saintalexandre.paroisse.net

Dimanche 28 août : dernière messe du Père Norbert Otero en tant que curé de la paroisse, célébrée à la chapelle Notre Dame de Lorette.

Afin de marquer la fin de la restauration de la chapelle Notre Dame de Lorette, la messe du dimanche 28 août a été célébrée, non pas à l'église, mais dans la chapelle qui était bien trop petite pour accueillir une grande assemblée. Heureusement, les membres de l'association immobilière St Jean Baptiste avaient tout prévu : chapiteau, sonorisation...

Ce fut l'occasion de rendre hommage à Jeannette Chantre, qui avait fait un legs pour financer en partie la restauration, et de remercier toutes les personnes qui ont œuvré également pour cette restauration et plus particulièrement pour la rénovation et l'installation du retable et de la Vierge, qui ont retrouvé leur place initiale.

Après un joli mot d'accueil préparé et lu par le président de l'association, Gilles Poccachard, qui a fait parler les pierres, le Père Norbert Otero a insisté sur ces moments importants d'amitié et de fraternité.

Après la cérémonie, toute l'assemblée était conviée à l'apéritif offert par l'association immobilière.

Nous ont ensuite rejoint les 2 prêtres auxiliaires, Paul Reynaud et Pierre Willermoz, qui quittent également la paroisse. Chacun a pu les remercier pour ces 10 années passées et leur souhaiter bonne continuation. Le Père Norbert retourne dans son pays d'origine, le Congo, le Père Pierre va pouvoir enfin prendre un peu de temps pour se reposer, et le Père Paul reste pour l'instant à Messimy en se déchargeant progressivement de ses missions.



Une restauration magnifiquement réussie

Un grand merci à tous les 3 qui, dans leur diversité, nous ont beaucoup apporté !

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau jeune curé, le Père Samuel Peillon, auparavant vicaire à Roanne, secondé par le Père Jean-Luc Baritel, qui était curé à Renaison et qui sera vicaire sur la paroisse.

Photos : Lino Smaniotto



Au revoir à nos 3 chers prêtres

LES LUTINS DU R3

Eloïse Revol
382 chemin du Mercier
Pollionnay
☎ 07 81 45 05 15
✉ leslutinsdur3@gmail.com
🌐 leslutinsdur3.fr

Notre association « Les lutins du R3 », qui œuvre pour apporter du réconfort aux enfants atteints de cancers pédiatriques ainsi qu'à leur famille, vous propose deux rendez-vous cet automne !

Tout d'abord, nous avons tenu la buvette lors de l'événement artistique et festif de l'association Geneviève Dumont « Nouvelle Humanité » en lien avec la biennale d'Art Contemporain de Lyon le 24 septembre. Nous avons été ravis de vous servir boissons et repas sur le pouce tout au long de la journée.

Autre date à retenir, **celle du 22 octobre** lors de laquelle l'association « Lost Brothers » s'associe à la nôtre pour organiser une **soirée concert** (attention sur réservation) ainsi qu'un après-midi **jeux et animations d'Halloween**. L'association « Lost Brothers » œuvre avant tout pour les enfants et aide des associations comme « Les lutins » à trouver des fonds pour leurs actions, notamment en organisant des concerts ou des tours de moto.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter



POLLIONNAY ACCUEIL ET SOLIDARITÉ

Dominique Mugnier
19 chemin de la Plate
Pollionnay
☎ 04 78 48 16 34
☎ 06 08 73 13 17
✉ pollionnay-accueil-solidarite@laposte.net

Le 11 juillet, «les passiens et les passiennes» se sont retrouvés au parc de la mairie autour de Viktoria et Viktor, Kateryna (Kate), Oleksii (Alex) et leur fils Daniil, les 2 familles ukrainiennes accueillies dans notre commune. Etaient aussi présente la famille Azizyan que nous accompagnons au quotidien. Ce fut l'occasion de réunir toutes les personnes qui ont participé à l'installation des familles et de faire connaissance. Un pique-nique bien copieux et une ambiance décontractée et très cordiale ont permis à chacune et chacun de se réjouir de cette belle relation qui s'est créée entre tous. Pendant les vacances, Hovhannes

et Julieta Azizyan ont pu profiter de quelques leçons de natation. L'accompagnement de Jérôme et de son épouse Elodie leur a permis de progresser significativement, Hovhannes n'hésitant plus à se jeter dans le grand bain. David Azizyan a participé au stage de début d'été organisé par l'Association des Familles et Hovhannes a rejoint St-Just-sur-Loire pour un séjour multi-activités proposé par la Maison des Jeunes de Vaugneray. Stepan, le papa, a réussi le DELF (Diplôme d'Enseignement de Langue Française) niveau A2. Ses progrès sont remarquables. S'appuyant sur les cours proposés par la Croix-Rouge de Lyon et par un de nos adhérents, Antoine, à force de travail et de volonté, il a maintenant acquis un niveau qui lui permet de communiquer sans grandes difficultés. Julieta et Kateryna suivent assidument un enseignement de FLE (Français Langue Étrangère) proposé par une personne de notre collectif, Agnès, ce qui leur permet de progresser également significativement dans l'appren-

tissage de notre langue. Inza, jeune étudiant d'origine ivoirienne accompagné également par notre association et dont la situation administrative a été régularisée il y a quelques mois, a réussi son Bac Pro de Menuiserie Ebénisterie avec mention. Résultat remarquable qui nous réjouit. Il vient récompenser son travail, sa pugnacité et la confiance qui lui a été accordée. PAS a rejoint les 5 autres associations partenaires de l'Ouest Lyonnais ayant le même objet pour l'organisation du spectacle « Voix du Monde Solidaires » du 18 septembre dans le cadre du festival Inter'Val d'Automne. Un public nombreux était présent. Nous vous rappelons que notre association ne fonctionne que grâce aux dons de ses adhérents. Aussi, si vous souhaitez nous rejoindre ou tout simplement avoir plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.



POLLIONNAY PÉTANQUE LOISIR

Bruno Beaupellet
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 06 18 01 63 88
✉ contact@bb-immo.fr



Le PPL (Pollionnay Pétanque Loisir) existe depuis 2019 sous forme d'association loi 1901.

La plupart des membres du PPL apprécie de jouer à la pétanque en famille ou entre amis. De ce fait, nous ne participons pas à des compétitions officielles en dehors de quelques concours amateurs régionaux.

Le fonctionnement du PPL est assez simple : pour participer aux soirées pétanque, il faut s'inscrire préalablement par le biais d'une application Sport-Easy avec des identifiants. Une fois inscrit, vous recevez un mail automatique de convocation de la soirée annoncée auquel vous devez répondre « Présent » ou « Absent ».

Les soirées se déroulent généralement le jeudi soir entre 19h30 et 23h30 et plus si besoin...

Le tarif pour participer à la 1^{ère} soirée pour découvrir le PPL est de 8 €, avant de s'inscrire par le biais de l'application.

Ensuite, si vous devenez adhérent, c'est 35 € pour 5 soirées, 60 € pour 10 soirées ou 100 € pour 20 soirées. Le prix par soirée comprend l'organisation, bien sûr, mais également un coup à boire en arrivant, entre chaque partie et un casse-croûte à la fin. Les soirées ne sont décomptées à chaque membre que lorsqu'il participe. Pour jouer, il vous suffit d'apporter votre triplé de boules.

Les soirées sont organisées sous forme d'un concours de trois parties, jouées généralement en doublettes ou éventuellement triplettes suivant le nombre de participants. Chaque partie est tirée à la mêlée et un classement individuel est indiqué en fin de soirée, puis tout au cours de la saison.

Pour tout besoin de renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

SAPEURS-POMPIERS STE-CONSORCE

Nicolas Fournel
Mairie, 4 rue de Verdun
Sainte-Consorte
☎ 06 80 30 90 06
✉ nicolas.fournel@billonsas.com

Déplacée à cause du Covid, nous avons fêté notre traditionnelle Sainte-Barbe en mars. Ce moment festif nous a permis de remettre les diplômes de formations et grades aux agents ainsi qu'intégrer officiellement nos 6 nouvelles recrues.

Une semaine durant, en avril, nous avons réalisé notre habituel voyage des pompiers. Cette année, direction le Monténégro. Un super moment de cohésion.

Le 8 mai avait lieu notre repas saucisson-patates sur la place du village. Les bénéfices récoltés sont destinés à l'organisation des 100 ans du centre de secours de Sainte-Consorte en 2024 !

Le 20 mai, les élèves de l'école Saint-Exupéry ont pu endosser le rôle des pompiers ! Au programme, prévention des accidents domestiques, visite de la caserne, montée dans les camions, et même manipulation de la lance en tenue opérationnelle ! Peut-être de futurs pompiers ?

Mi-juin, certains de nos pompiers se sont rendus dans l'Allier pour des

missions de « protection des biens ». En effet, suite à la violente tempête qu'a subi ce département, de nombreux autres départements leur ont prêté main forte pour des interventions de bâchage notamment. Cela permet de limiter les dégâts des eaux de pluie à venir sur les toitures endommagées dans l'attente des travaux appropriés. Nous sommes en pleine période de shooting photo pour concocter notre calendrier 2023 avec, une nouvelle fois, un thème amusant. Cette année, il est intitulé « Les pompiers font leur cinéma ». Nous nous ferons un plaisir de vous l'apporter à la fin de l'année, avec une nouveauté : la possibilité du paiement par carte bancaire pour soutenir notre amicale.

Fidèles à la tradition, les festivités du 14 juillet se sont déroulées à la caserne, avec tout d'abord un mini-bal pour les enfants puis le bal populaire avec la vente de burgers-frites ainsi que glaces et crêpes ! Avec le feu d'artifice et la buvette, ce fut un bon moment festif. On vous attend déjà l'année prochaine.

En application de la loi Matras qui vise, entre autres, à consolider le modèle de Sécurité Civile et moderniser les Services Départementaux d'Incendie et de Secours, nous avons été dotés en juillet d'un électrocardiographe. Cet appareil permet de mesurer l'activité électrique du cœur et, ainsi, diagnostiquer une potentielle pathologie et en définir le niveau d'urgence.

En accord avec les préconisations du dernier rapport du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), le SDNIS s'est fixé l'objectif de réduction de 1,97 % de gaz à effets de serre par an. Cela passe notamment par la rénovation énergétique des casernes. La caserne de Sainte-Consorte n'y échappe pas car tous les ouvrants ont été changés.

Le 24 septembre a eu lieu notre journée familiale annuelle. Elle permet de nous retrouver dans un moment festif avec nos proches et développer les liens amicaux et de cohésion. Cette journée s'est déroulée à la salle paroissiale de Pollionnay autour d'une paella, d'un barbecue et de jeux divers.



UN P'TIT BOL D'HERBE

Cédric Fritsch
Mairie, 113 rue des Ecoles
Pollionnay
☎ 07 82 36 15 23
✉ cedricfritsch@sfr.fr

Cette association a pour objet d'attribuer aux habitants de Pollionnay des parcelles de terre qu'ils cultivent en vue de leur consommation personnelle à l'exclusion de tout usage commercial.

Mais adhérer à l'association des jardins partagés de Pollionnay, ce n'est pas simplement cultiver son potager. C'est aussi adhérer au projet de l'association. « Un p'tit bol d'herbe » est à la fois un lieu de vie, de partage et de convivialité où la terre est cultivée mais aussi où des valeurs humaines et sociales sont partagées.

L'association « Un p'tit bol d'herbe » est portée par une volonté forte de créer du lien entre les habitants de Pollionnay en facilitant les rencontres et les échanges, les moments de solidarité, la transmission de savoirs, de connaissances et d'expériences...



YOGA ET HARMONIE

Martine Laracine
672 rue de Larny
Pollionnay
☎ 06 66 64 64 04
✉ isabelle.demoliere@gmail.com

L'association Yoga et Harmonie propose un cours de yoga à Pollionnay le jeudi de 8h45 à 10h00 à la salle multi-activités (ainsi que le mercredi de 18h30 à 19h45 au centre Om Vitae à Vaugneray).

Isabelle Démolière pratique le yoga depuis 33 ans et l'enseigne depuis 15 ans. Elle est membre de la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga et les cours qu'elle dispense sont une synthèse des enseignements

qu'elle a reçus, aussi bien en France à l'Ecole Française de Yoga de Lyon (aujourd'hui EFYARA) et pendant les stages de formation continue, qu'en Inde où elle a fait de nombreux séjours. Elle a approfondi ses connaissances par l'obtention en 2021, à l'issue de 2 ans d'études à l'Institut Catholique de Paris, d'un D.U. « Cultures et spiritualités d'Asie ».

Le déroulé d'une séance (mantra, enchaînements, postures, temps d'écoute des sensations et de la respiration, pranayama, relaxation) amène un relâchement des tensions et de la fluidité dans le corps, un apaisement du mental et conduit vers une intériorisation de plus en plus profonde (état méditatif).

Le yoga est un puissant outil de transformation, de gestion du stress, de santé du corps et de l'esprit.

Les cours sont ouverts à tous, débutants ou pratiquants expérimentés, chacun étant guidé dans le respect de son corps et de ses limites du moment. C'est à un temps de rencontre avec soi-même, à un voyage intérieur auquel vous êtes conviés...

Le premier cours a eu lieu le jeudi 8 septembre. Cours d'essai possible. Le prix est de 230 € + 15 € d'adhésion à Yoga et Harmonie pour 30 cours sur l'année.

Vous pouvez contacter pour plus d'informations.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022

Octobre

- 15.10 au 30.10 / Médiathèque – Exposition *Connivences* – RESIDENCE JEAN VILLARD
- 15.10 / Journée – Stade – Coupe Coquard Dom/Coupe Coquard Didier – BOULE DES PINS
- 22.10 / 13h30 à 15h00 – Salle des Fêtes – Activités pour les petits – LES LUTINS DU R3 ET D'AILLEURS
15h00 à 17h30 – Salle des Fêtes – Boum pré-ados – LES LUTINS DU R3 ET D'AILLEURS
20h00 – Salle des Fêtes - Concert – LES LUTINS DU R3 ET D'AILLEURS
- 31.10 / 18h00 - Village – « Halloween » – SOU DES ECOLES

Novembre

- 11.11 / 11h30 – Monument aux morts – Cérémonie du 11 novembre – MUNICIPALITÉ
- 12.11 / 20h00 – Salle des Fêtes – Paëlla – QUADESMONTS 69
- 13.11 / 14h30 – Salle des Fêtes – Loto – ASSOCIATION DES FAMILLES
- 18.11 / 18h30 à 22h30 – Salle des Fêtes – Beaujolais nouveau – COMITÉ DES FÊTES
- 26.11 / 20h00 – Salle des Fêtes – Cassoulet – AMIS DE LA CHAPELLE DE LARNY

Décembre

- 01.12 / 14h00 – Salle des Fêtes – Anniversaires/Jeux – LES AMIS DU TILLEUL
- 03.12 / 20h00 – Salle des Fêtes – Repas et soirée dansante – LES CAVALIERS DE POLLIONNAY
- 10.12 / 10h00 à 18h00 – Salle des Fêtes – Marché de Noël – COMITÉ DES FÊTES & SOU DES ÉCOLES

Ces évènements peuvent être annulés au vu des circonstances sanitaires.

**Retrouvez ces informations au quotidien sur notre panneau lumineux au centre du village,
sur PanneauPocket et sur le site internet de la commune.**

POL'infos de la commune de Pollionnay.

Édité à 1 300 exemplaires, gratuit

Directeur de la publication : Philippe Tissot, Maire de Pollionnay

Rédaction : Elus, Commission Communication et Associations

Crédits photos : Commission Communication

©CD 69-Julien Bourreau + toutes les associations présentes dans ce document

Infographie DesIDcrea

Imprimé sur du papier

